

15
ANS

faje

FONDATION
POUR L'ACCUEIL
DE JOUR
DES ENFANTS

Pour vous permettre
de concilier votre travail et
vos responsabilités familiales,
vous placez votre enfant dans
une crèche-garderie, dans une
UAPE, un APEMS ou chez un-e
accueillant-e en milieu familial.

La Fondation pour l'accueil de jour
des enfants (FAJE) subventionne
ces institutions depuis 2007, grâce à
l'argent qu'elle reçoit du Canton, des
employeurs vaudois et des communes*.

Cela vous permet de payer l'accueil
en proportion de votre revenu.



La FAJE a obtenu des fonds de la Confédération
dans le cadre d'un programme mis en place sur
une durée limitée.

Grâce à cet argent elle a pu mener en 2022
une action spéciale en faveur des parents qui
plaçaient leurs enfants dans une institution
subventionnée.

Elle peut se permettre de renouveler cette
opération exceptionnelle en novembre 2023.



La FAJE finance
directement la réduction
de 20% de votre facture
du mois de novembre 2023.

Pour tout complément d'information:
Sylvie Lacoste, Directrice de la FAJE
021 613 03 82

*La Loterie romande apporte également son soutien.

